

L'Etrille Curtilloise

Curtilles, village solidaire...



... la jeunesse en action !

Le mot du Syndic



Bonjour à vous, habitants de Curtilles.

2020 s'inscrit dans un contexte difficile pour nous tous. Cette pandémie a bouleversé nos habitudes depuis le mois de mars et risque encore de nous surprendre au début de l'année prochaine au vu du nombre d'incertitudes toujours présentes.

Malgré cela, je pense qu'il faut rester optimiste pour l'avenir et penser aux effets positifs liés à ce minuscule virus.

L'entraide mise en place au sein du village durant la première vague a simplement été formidable et j'espère que celle-ci restera gravée dans les mémoires pour les années futures. Un grand merci à tous ceux qui ont contribué à faire en sorte que tout se passe au mieux. L'article principal de ce journal vous donnera plus de détails à ce sujet. Avec les circonstances décrites ci-dessus, plusieurs projets pour notre commune n'ont malheureusement pas pu avancer comme espéré et c'est donc avec du pain sur la planche que nous abordons les derniers mois de cette législature.

La réalisation du nouveau PGA reste encore, pour moi, un objectif atteignable dans cette législature tout en sachant que sa finalité dépend à la fois du Canton et des éventuels recours à traiter.

2 projets importants et très intéressants à mes yeux ont pu avancer en 2020 qui

permettront, à moyen terme, à notre village d'avoir d'une part une alimentation en eau de consommation assurée pour les générations à venir et d'autre part de pouvoir rejeter les eaux usées dans une STEP moderne qui répondra aux normes en vigueur avec notamment un traitement des micropolluants.

Juillet 2021 sera le début d'une nouvelle législature avec les élections de notre exécutif prévues au printemps.

Après 23 années passées au sein de la Municipalité dont 15 ans comme Syndic, voici le moment pour ma part de passer le témoin à du sang neuf pour assurer la conduite de la commune de Curtilles.

Vous aurez donc compris que j'ai décidé de ne pas me représenter aux prochaines élections communales du 7 mars 2021.

Je pense que nous avons parmi notre population plusieurs personnes motivées et capables de poursuivre le travail avec clairvoyance et efficacité.

Sachez que j'ai eu énormément de plaisir à diriger notre village avec d'une part des collègues Municipaux et un personnel administratif irréprochable et d'autre part avec un Conseil Général et une population ouverte à la discussion même si parfois il a fallu être philosophe et ne pas trop prendre à coeur les remarques qui ne manquent en

Sommaire :

Le mot du Syndic	2
Curtilles-animation 2019	3
Curtilles - village solidaire	4-5
Travaux forestiers	6
La biodiversité	7
Curtilles pour passion	8-9
Réseau d'eau - AECLC	10
Epuration des eaux - EMB	11
La benne à soucis	12
Les 90 ans de Madame Jacqueline Déglon	13
Les peines et les joies	13
Conseil général de Curtilles	14
Elections municipales 2021	15
La Jeunesse de Curtilles	16

général pas dans cette fonction. Je ne peux donc qu'encourager les personnes intéressées à la vie publique à faire le pas pour se présenter aux prochaines élections communales.

Mon plus grand souhait est que notre commune de Curtilles puisse réaliser de bonnes élections afin de poursuivre son chemin pour de nombreuses années avec sérénité et en toute autonomie.

Merci à toutes et à tous et prenez soins de vous !

Eric Binggeli, Syndic





Sortie des seniors le 22 mai 2019

Pour cette fois, c'est la ville fédérale qui a été choisie comme destination. Après un arrêt café-croissants dans le Seeland, vers Morat, la petite équipe a été accueillie en grande pompe dans l'antre de la politique suisse, le palais fédéral. Les contrôles de sécurité passés, une guide nous a présenté les moindres recoins de ce

bâtiment. On a ainsi pu s'asseoir dans des fauteuils réservés à ceux que nous élisons. Repas au bord de l'Aar, au Schwellenmätteli, puis une après-midi détente avec une escapade au Gurten d'où la vue sur la ville fédérale est magnifique et fut fort appréciée.



Curtilles en fête : le petit marché le 24 août 2019

Fin août, la fête de l'été traditionnelle a rejoint les festivités qui ont vu l'inauguration du nouveau Café Fédéral.

C'est par un petit marché le samedi matin que le groupe animation a mis sa patte à la fête.

La réussite de ce dernier a donné des idées au groupe et il semblerait que cette animation n'en reste pas à un coup d'essai.

Il n'y a plus qu'à attendre des jours meilleurs en terme de réunions.



23 novembre 2019, bricolage de Noël

Souhaitant proposer des activités pour tous les âges, le bricolage de Noël est lui aussi devenu une tradition. A défaut de place suffisante, c'est dans la salle de bricolage de la famille Falk qu'une joyeuse ribambelle d'enfants a laissé éclater sa créativité.

Après un goûter somptueux, la fine équipe s'est rendue sur la place de jeux pour décorer le sapin public.

Fête de Noël 2019

Le garagiste Michel Schäppi a de nouveau ouvert ses portes le 7 décembre pour accueillir la petite fête de Noël mise sur pied en collaboration avec la société de tir sportif et cela a fait son effet. Retrouvailles, bons moments autour d'un vin chaud, passage du Père Noël. C'est sans chichis que tous ont pu entrer dans une ambiance conviviale dans la douce période des fêtes.

Pour Curtilles-animations, Blaise Cordey

Le 13 mars 2020, le Conseil Fédéral incorpore a pris des mesures drastiques afin d'endiguer la vague des contaminations au COVID-19. Il a fermé les frontières, les restaurants, les coiffeurs, les magasins (sauf l'alimentation), les écoles et lieux de formation. Il a interdit toutes les manifestations culturelles et sportives prévues. Il a décrété le télétravail là, où il était possible et les aînés de 65 ans ont été estampillés personnes à risque qui ne devaient plus sortir de leur maison.

Ce scénario ne sort pas des studios de Hollywood, nous l'avons bien vécu ici à Curtilles, un changement de vie radical, pratiquement du jour au lendemain.

Le Café fermé, les autres activités en veilleuse, il n'a pourtant fallu que quelques jours pour donner naissance à des élans de solidarité qui ont perduré tout au long de ces premières restrictions et même au-delà.

Livraisons à domicile depuis la cuisine de Serge et Annick Murat

Les Pellgrini's retenus en France, les anciens tenanciers du Café Fédéral se sont organisés avec leurs voisins et Thibault Repond pour faire les achats, cuisiner à la maison et livrer aux aînés de Curtilles tous les midis du lundi au samedi des repas «comme au Café». Chaque jour accompagnée d'une feuille de menu et pour Pâques avec des dessins d'enfants. La partie financière a été orchestrée par la Commune en payant les marchandises et en refacturant les repas aux bénéficiaires. 361 repas ont ainsi été acheminés durant 7 semaines aux aînés appelés à rester à la maison.



Thibault en livraison

Dès la réouverture du Café Fédéral à mi-mai, Alain et Céline Pellegrini ont pris le relais et durant les 7 semaines suivantes, 206 autres repas ont pu être livrés jusqu'à fin juin, toujours selon le même principe avec une refacturation par la Commune, afin d'en faciliter la logistique.

La jeunesse de Curtilles au service des aînés

Plusieurs membres de la jeunesse de Curtilles ont passé aux « études à distance » avec des horaires flexibles. De plus, des manifestations prévues ont été annulées au niveau local (Place to beer) ou dans le Canton de Vaud.

Ce temps libéré pour certains, la Jeunesse de Curtilles a décidé de le consacrer à « son » village. Un flyer distribué aux personnes de 65 ans et plus de Curtilles offrait leurs divers services. C'est ainsi qu'Aurélié, Mathilde, Carolène, Corentin, Maira, Adrien et Solène que vous retrouvez sur la couverture de ce numéro de l'Etrille ont fait les courses, amené des poubelles à la déchetterie, fait des paiements à la poste et ils ont promené un chien.

Cela a nécessité une coordination entre eux afin de « tenir » sur la durée. L'élan spontané du départ a, petit à petit, fait place à une orchestration avec des jours dédiés aux courses, une logistique pour refacturer les tickets de la Coop et la Migros et pour être présents, à la carte, là où c'était nécessaire.



Thibault, Aurélie, Serge, et Mathilde

Rencontrés à la terrasse du Fédéral un beau jour de septembre, les 7 membres, actifs entre mars et juin, font le bilan de l'action de solidarité :

« Nous nous sommes rendus compte que ces moments de passage au domicile des aînés étaient souvent le seul contact possible pour les personnes ainsi aidées. »

« Un contact gratifiant et enrichissant pour nous aussi »

« Il a fallu réfléchir sur notre manière d'aider et de tenir compte des autres aides disponibles ».

Ainsi les promenades offertes tous les jours au petit chien dès le début ont pu être espacées après la prise de conscience qu'il était aussi promené par d'autres bénévoles.

Le mot de la fin revenait au président Adrien Cordey :

« Nous sommes ravis d'avoir ainsi pu démontrer que la Jeunesse d'un village est bien plus qu'un groupe qui veut faire la fête ».

Durant ce temps, la Municipalité, réunie par des séances virtuelles durant plusieurs semaines, est restée à l'écoute des bénéficiaires de ces actions par des appels téléphoniques afin de s'assurer que personne ne manquait de l'essentiel.



Vœux et dessins d'enfants pour Pâques

Le COVID a bouleversé et change encore aujourd'hui nos quotidiens en profondeur, mais il a aussi mis en évidence le potentiel de solidarité d'un village. C'est l'essentiel qui devra passer à la postérité de cette année 2020, dont nous nous souviendrons encore longtemps.

L'aire forestière de Curtilles compte 77 ha soit 15% de la superficie totale, la commune n'en possède que 3 ha. Il s'agit d'une somme de petites surfaces éparpillées sur le territoire communal rendant l'exploitation très difficile et peu lucrative. C'est la raison pour laquelle notre commune a adhéré à la corporation forestière Glâne-Farzin. Nos forêts sont dès lors exploitées et surtout entretenues par cette association.



Débardage au moyen du porteur

Une coupe importante a été réalisée au printemps 2020 au lieu-dit Bois de Chesalles. Il s'agit de toute la zone forestière se situant au sud de notre commune englobant une superficie de 6.2 ha. Seul 1.3 ha sont propriété de la commune de Curtilles.

Le reste, soit 4.9 ha, appartient à la commune de Lucens. A cet endroit, le ruisseau de la Gottaz délimite notre commune de celle de Moudon.

Le but de cette intervention était de mettre en lumière du rajeunissement déjà installé de manière à favoriser son développement et afin que la forêt garde son rôle de protection comme c'est le cas dans cette zone.

Cependant, l'inconvénient majeur à cet endroit est l'accès pour les travaux. La pente, les nombreux captages, tuyaux en béton, sources et zones humides font que le débardage par tracteur aurait été impossible.

La coupe a finalement été réalisée par l'équipe de la corporation avec, comme aide à l'abattage, une petite chenillette équipée d'un treuil, machine très légère. Le débardage a été effectué au moyen d'un petit câble-grue qui se monte sur le trois points d'un tracteur agricole. Cette méthode, proposée par l'entreprise Marc Savary, a évité le passage de machines lourdes en forêt. Un porteur a été nécessaire pour amener les bois de l'arrivée du câble-grue jusqu'à la place de dépôt final.

Le câble-grue



Le chemin a ensuite été remis en état, mais celui-ci reste temporairement fermé pour lui permettre de bien sécher et de se tasser un peu pour lui garantir une meilleure longévité. Les deux zones où tout le peuplement a dû être coupé seront replantées ces prochaines semaines avec plusieurs essences (tilleul, noyer, chêne, pommier et poirier sauvages et du charme).

Le prix de la vente du bois récolté n'a pas suffi à couvrir le coût de ces travaux compliqués à réaliser. C'est grâce à une subvention pour le traitement des forêts protectrices que les comptes ont pu être équilibrés.

Romain Aebischer, garde forestier et
Felix Luder

La coupe en chiffres : Bois de feu 130m³, bois de service résineux 70m³ et déchetage 235m³ pour un total de 435m³. Prix de vente moyen des bois: 50.-/m³
Coût d'exploitation au m³ y compris la remise en état du chemin: 112.-/m³
Coût de la remise en état du chemin : CHF 4'674.-

De nombreuses espèces animales, végétales ou de champignons trouvent dans les arbres un lieu de vie, un abri ou une source de nourriture.



La nature des arbres se fait même de plus en plus hospitalière au fur et à mesure de leur vieillissement. Ils acquièrent avec l'âge des formes particulières, grossissent, se tordent, se fendent, pourrissent par endroit et forment des rejets.

Les arbres connaissent au cours de leur vie divers incidents, phénomènes mécaniques, climatiques ou autres dynamiques naturelles ou liées à l'activité humaine, qui laisseront marques, blessures, cavités et branches cassées derrière eux.



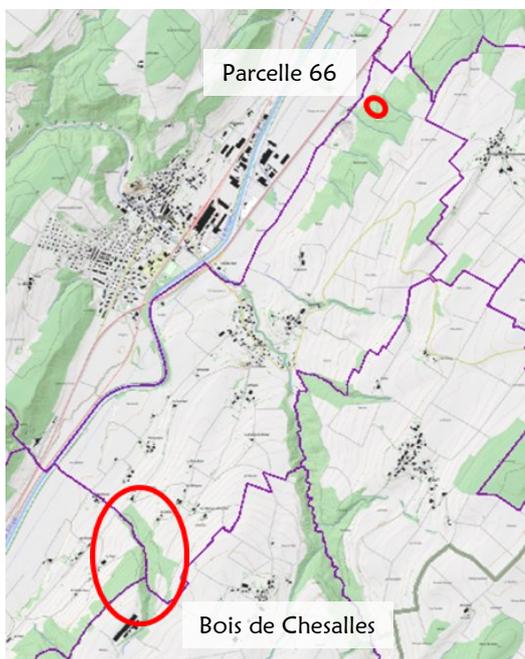
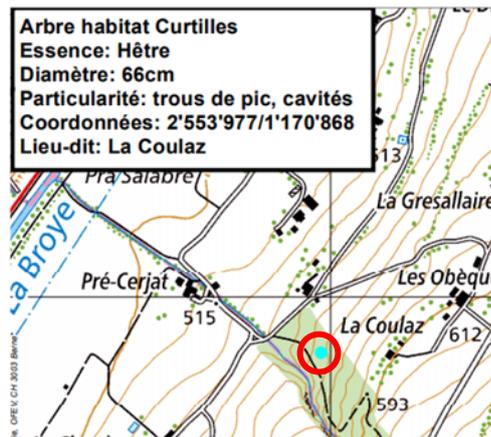
Chacune de ces particularités forme une « mini niche » écologique, pouvant accueillir parfois un vaste panel d'espèces.

Ces milieux de vie de petit taille portés par les arbres sont appelés « dendro-microhabitats » et l'on nomme l'arbre qui les porte « arbre-habitat ».

L'Etat de Vaud encourage les arbres-habitat

Lors de la coupe réalisée dans le bois de Chesalles, un arbre-habitat a été identifié par le garde-forestier. Il est désormais géolocalisé et enregistré.

Le canton de Vaud verse une aide financière unique de CHF 200.- pour le maintien permanent de cet arbre-habitat vivant jusqu'à sa décomposition complète. Une convention a été passée dans ce sens entre la commune et la corporation Glâne-Farzin, la contribution revient au gestionnaire de la forêt - soit la corporation forestière qui enregistre sur son périmètre entier un peu plus que 800 arbres-habitats.



Une forêt en cadeau pour Curtilles

M. Hans-Urs Hofer, domicilié dans le Canton de Berne a hérité de son épouse Mireille la parcelle 66 à Curtilles.

Il s'agit d'une propriété n° 66,
Une forêt d'une surface de 0.37 ha.

En 2019, il a pris contact avec la Municipalité de Curtilles avec l'intention de faire don de cette forêt à la Commune.

En date du 30.11.2020, le legs a été enregistré devant notaire à Moudon.

Que Monsieur Hans-Urs Hofer soit ici chaleureusement remercié de ce geste généreux, enrichissant ainsi le patrimoine communal.

Romain Aebischer, garde forestier et
Felix Luder

Inviter Hubert Sonnard à évoquer son parcours, c'est prendre le risque de se laisser entraîner dans des escapades historiques aussi multiples qu'insoupçonnées.

Le temps d'une profonde respiration, plus utile à rassembler les souvenirs qu'à s'aérer les poumons, le récit peut commencer.

«Que dire, sinon que j'ai toujours vécu à Curtilles.» Revenu au village après une naissance hors sol (chez la sage-femme Cornaz de Lucens...), Hubert n'a plus quitté la ferme familiale du Carroz. Avec le sens de la formule qui le caractérise, il confesse avoir fait sa scolarité une moitié à l'école du village et l'autre dans la lune. «J'avais de la peine à me concentrer et quand j'entendais le régent expliquer la géographie et l'histoire aux plus grands, j'imaginai la vie ailleurs, en d'autres temps et j'oubliais ma tâche. Ce qui ne simplifiait pas les choses...»

Mais ça explique qu'il peut citer les noms et prénoms de ses ancêtres, en remontant jusqu'au XVI^e siècle. En témoigne l'arbre généalogique affiché dans la «chambre du bas», réalisé par ses soins et dont les racines remontent à 1593.

Comme il le faisait déjà depuis l'enfance, dès l'âge adulte, Hubert a tout naturellement secondé ses parents Denise et Gilbert, sur le domaine familial. Il raconte que son frère aîné Pierrot, parti travailler aux Postes, a fait toute sa carrière comme facteur à Lausanne. Sa sœur Gisèle qui, selon Hubert, dut habilement feinter pour déjouer la surveillance du père, quand elle allait rejoindre en douce son amoureux Georges Déglon, s'est mariée au village.



Hubert Sonnard, devant l'arbre généalogique de sa famille qu'il a créé et qui remonte jusqu'en 1593.

Solide sur le domaine et dans la collectivité

Alors lui est resté avec les parents. Toujours célibataire, il confesse qu'il aurait bien aimé fonder un foyer, mais prétend qu'il n'a jamais su causer aux femmes. «Pour taguenasser ça allait, mais je ne sais pas séduire», explique-t-il dans un rire généreux.

Comme il a tenu sa place en travaillant dur sur le domaine, il a aussi, en parallèle, fait sa part au service de la collectivité villageoise. Commandant des pompiers, président de la société de tir Les Armes de Guerre de 1969 à 1984, membre et animateur de la Société de jeunesse durant de longues années, il a aussi participé à maintes activités de sociétés et associations professionnelles. D'ailleurs, il garde en mémoire le souvenir de tous les événements, grands et petits, qui ont façonné la vie villageoise et régionale depuis trois quarts de siècle.

Et par-dessus tout, au sommet de ses priorités, il y a la terre. Exigeante, ingrate parfois, mais jamais trahie. Quand on demande à Hubert Sonnard s'il n'a pas imaginé parfois travailler ailleurs, selon un horaire moins contraignant, en usine par exemple, sa réponse ne souffre aucune ambiguïté:

«Quand je voyais les copains rentrer de vacances, à moitié bronzés mais complètement fatigués, je me disais que je n'avais rien à leur envier.» Ce qui ne l'a pas empêché de prendre un immense plaisir à voyager avec la Jeunesse et ses contemporains, à Cuba notamment.

«Faut que je te montre le galetas...»

A ce stade du récit, la table de la cuisine assurant la distanciation requise pour respecter les dispositions sanitaires officielles du moment, Hubert Sonnard se lève pour lancer comme un défi. «Ce que je te raconte là, ça n'est rien, faut que je te montre le galetas!». L'invitation est tentante...

Là-haut se révèle véritablement la passion de toute une vie. Pour simplifier la description de cet invraisemblable capharnaüm d'instruments, outils, machines et documents du temps passé, il faudrait juste tenter de citer l'objet qui ne s'y trouve pas... Et il n'est pas sûr qu'on puisse en trouver un.



De tout, vraiment de tout...



Deux seaux à eau, objets de l'équipement des pompiers, en 1783

Cloches, sacs de la Régie des blés, machines à écrire et à laver, tous les outils de l'agriculture à l'ancienne, cartes postales et lettres manuscrites, postes à galène et de radio, antiques poussettes, tuiles personnalisées, jouets anciens, j'en passe et des meilleures... Pour Hubert Sonnard, chacun des éléments collectionnés a une histoire. S'il n'en a pas d'ailleurs, il la crée, avec l'honnêteté de préciser «que ça aurait pu servir à ça»...

Soudain, l'air de rien, voilà qu'il sort d'une vénérable commode, un savoureux «Livre de prières, de secrets et recettes», écrit par un dénommé Jean-François Briod, en 1867. L'auteur y révèle pêle-mêle la prière pour arrêter le sang, celle pour soigner un membre ouvert à une bête ou la recette pour éliminer les cors aux pieds...



Hubert, heureux dans son capharnaüm, comme il dit

Là-haut, comme il dit, on y passerait des vacances. Il faut pourtant quitter l'atmosphère envoûtante des lieux pour regagner la cuisine. Heureusement l'homme, qui sait aussi recevoir, connaît le secret du retour à une cordiale réalité. Impatiente de quitter le frais du confinement imposé pour la circonstance, une bouteille éternue son bouchon. Invitation à trinquer à tous ceux qui nous ont précédés et aux belles traces qu'ils nous laissent.

Jean-Daniel Fattebert

Voici quelques informations sur le projet du raccordement de notre réseau d'eau de commune depuis que nous avons adhéré au 1er janvier 2020 à la nouvelle association AECLC (Association Eau Chavannes-sur-Moudon – Lucens - Curtilles).

Suite à l'approbation des statuts lors de la séance du Conseil Général du mois de juin 2020, Curtilles est de plain-pied membre de la nouvelle association.

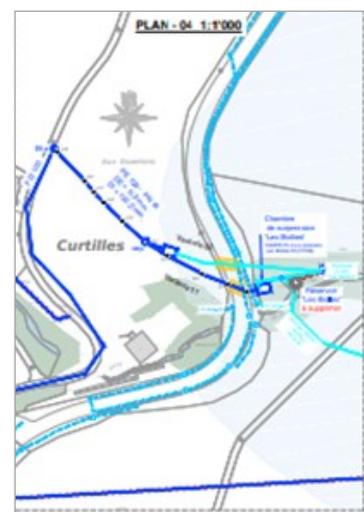
Force est de constater que notre choix fut le bon car avec les problèmes rencontrés en 2020 (trace de Chlorothalonil dans l'eau, fuites vers le pont du Moulin, petite pollution bactérienne de notre réseau), cela a permis de mettre tout de suite la nouvelle organisation à l'épreuve, et cela a d'ailleurs très bien fonctionné.

La suite du projet peut donc avancer avec sérénité. Cela comprend les signatures des conventions de passage, la mise à l'enquête, les demandes de soumissions et enfin la réalisation des travaux qui se décomposent en 3 secteurs importants sur notre commune.

1. Réalisation d'une nouvelle conduite depuis Chesalles jusqu'à la ferme du château avec suppression du réservoir de la Grésallaire et création d'une chambre de réduction de pression.



2. Suppression de notre réservoir communal des Biolles et injection directe dans le réseau et améliorations des captages aux Rosex.



3. Boudage du réseau de Curtilles depuis les Biolles jusqu'au bas du village

Les travaux devraient pouvoir débuter au premier semestre 2021, pour autant que les aspects administratifs soient réglés.

Une fois terminé, le réseau nous permettra d'obtenir une alimentation en eau pérenne pour les générations futures, tant pour la consommation que pour la défense incendie et assurera une qualité d'eau respectant les normes en vigueur.

changements importants dès janvier 2021

Des abus répétés, constatés dans les dépôts déposés dans la benne des déchets encombrants ont amené la Municipalité à décider d'un changement majeur dans la directive concernant cette benne.



En illustration, quelques exemples de contenus non-autorisés, éliminés dans la benne des déchets encombrants par des habitants de Curtilles à l'intérieur de sacs noirs sans vignettes.

Afin de mieux visualiser ce qui est éliminé avec les déchets encombrants, la Municipalité a décidé de ne plus accepter les sacs opaques depuis le 01.01.21 dans cette benne.

En conséquence, tout sac noir ou opaque doit être éliminé avec les déchets ménagers muni du nombre requis de vignettes.

En contrepartie, les grandes bouteilles en plastique dès 1.5 ltr (par expl. lessive) peuvent être éliminées dans cette benne, soit en vrac, soit mis dans un sac transparent.

Le nouveau mémo-déchets que vous recevez pour 2021 s'en fait aussi le reflet.

Les responsables de la déchetterie seront là pour vous conseiller et vous orienter.

Ils ont également reçu la mission de la Municipalité d'empêcher tout dépôt non-souhaité dans la benne des déchets encombrants.

Par avance, nous vous remercions de votre bonne collaboration.

Frédéric Cand



Fenêtres de l'Avent 2019



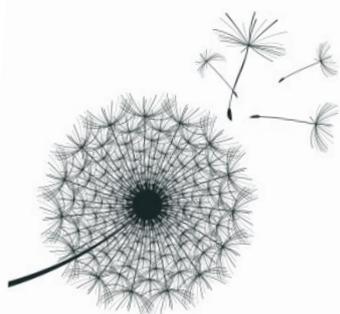
Les 90 ans de Madame Jacqueline Déglon

13

A l'occasion de son 90ème anniversaire, fêté le 11 juillet 2020 à l'EMS La Lembaz, Eric Binggeli, a remis à Madame Jacqueline Déglon un cadeau et des fleurs de la Commune, en présence de son mari Michel Déglon, ancien syndic de Curtilles, ses deux enfants Françoise Riond et Olivier Déglon et le Directeur de l'EMS, Stéphane Corboz.



Les peines et les joies - 2019 et 2020



Les familles suivantes ont pris congé d'un être cher :

Gaston Protti le 08.03.2019
Elisabeth Binggeli le 08.03.2019
Gutrune Bula le 07.04.2019
William Maulaz le 12.07.2019
Gilbert Decorges le 09.07.2020
Mario Dal Mas le 20.09.2020

Carnet des naissances :

Rafaella et Gregory Falk ont accueilli Ariane, née le 25.04.2019
Aurélien et Thomas Déglon ont accueilli Anaé, née le 15.06.2019
Chloé Borel et Simon Reynaud ont accueilli Noam, né le 14.07.2019
Charlotte Brunner et Valentin Chuard ont accueilli Aïden, né le 24.10.2019
Tatiane et Diego Falk ont accueilli Liana, née le 16.01.2020
Priscilla et Vincent Pidoux ont accueilli Julyan, né le 17.02.2020
Ella Ranner et Tony Oulevey ont accueilli Aron, né le 11.04.2020



Le législatif des communes vaudoises avec moins de 1'000 habitants se réunit sous la forme d'un Conseil général, ce qui est le cas pour Curtilles.

Rejoindre cette assemblée est possible à toutes les personnes de plus de 18 ans ayant le droit de vote communal. Il n'y a pas besoin de passer par une élection. Les membres du Conseil général sont assermentés au début de leur engagement et ensuite au début de chaque législature pour 5 ans.

Les tâches récurrentes du Conseil général sont similaires à celles d'un Conseil communal pour les bourgades ou les villes. Ses membres approuvent les comptes de l'année précédente et ils décident du budget et de l'arrêté d'imposition de l'année suivante.

Les membres décident également de toutes les dépenses extraordinaires, sollicitées par la Municipalité sous forme de Préavis. Dans ces cas, le bureau du Conseil nomme des commissions qui étudient les demandes et font un rapport à l'assemblée en donnant un avis avant le vote.

Quelques grands thèmes que le Conseil général a traités ces dernières années :

- Instauration de la „Zone réservée“ en vue de la révision du PGA
- Démolition de „La Carrée“ et rénovation du Café Fédéral
- Aménagements autour de l'Eglise
- Adhésion au réseau d'eau de l'AECLC
- Approbation des statuts de l'Épuration Moyenne Broye (EMB) en cours de création
- Changement du chauffage et amélioration énergétique du Collège

Si vous désirez participer à la vie politique de la commune ou si vous avez simplement des questions sur le sujet, n'hésitez pas à prendre contact avec M. Blaise Cordey, secrétaire du Conseil général au 021 906 98 60.

Le site Internet www.curtilles.ch consacre un espace aux séances du Conseil sous la rubrique "Agenda".



Fenêtres de l'Avent 2019 suite



A la fin de chaque législature, soit tous les 5 ans, des élections communales générales désignent l'exécutif qui gèrera la commune durant la législature suivante.

Les membres de la Municipalité peuvent se représenter et de nouvelles personnes peuvent se porter candidat-e-s. Parmi les personnes élues, est ensuite désigné le Syndic ou la Syndique de la commune.

Pour Curtilles, Eric Binggeli passera la main après 23 années d'exécutif, dont 15 comme Syndic. Il l'a annoncé lors de la dernière séance du Conseil général et l'a mentionné dans l'éditorial, en page 2.

Les quatre membres restants de la Municipalité se représentent et ils espèrent qu'une ou plusieurs candidatures permettront de désigner la personne qui complètera l'équipe soudée et rodée en place. Comme pour tout scrutin, la non-élection de membres actuels en faveur d'autres personnes est bien sûr possible.

Les dates à ne pas manquer :

18.01.2021 à 12h00 : dernier moment de déposer une liste à l'administration communale.

07.03.2021 : Elections communales 1^{er} et éventuel 2^{ème} tour, Municipalité et Syndicature.

Pour déposer une candidature à la Municipalité : il faut avoir le droit de vote communal à Curtilles et déposer une liste avec au moins 3 parrains, des personnes ayant également le droit de vote communal.

Comme pour les autres communes avec un Conseil général, l'ensemble de l'Élection se déroulera le même dimanche, le 7 mars 2021.

Ont le droit de vote communal toutes les personnes séjournant en résidence principale à Curtilles.

Il faut avoir plus de 18 ans, être de nationalité suisse ou, pour les étrangers, avoir séjourné en Suisse depuis plus de 10 ans, dont 3 ans dans le Canton de Vaud.

Les Municipaux en place se tiennent à votre disposition pour plus d'informations.

Les listes à compléter sont à solliciter au secrétariat communal :

greffe@curtilles.ch

Promotion du Canton pour encourager des vocations :

Le Canton de Vaud a souhaité stimuler les engagements pour cette nouvelle législature.

Un site Internet spécialement dédié à cette occasion est en ligne :
www.pour-ma-commune.ch

Il donne toutes les informations nécessaires pour déposer une candidature.



... à ses débuts en 1914



Diplôme membre actif FVJC 1919